

ABONNEMENT

Saumur	
En an	25 fr.
Six mois	13
Trois mois	7
Poste	
En an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

On s'abonne

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne	20
Réclames, —	30
Faits divers —	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 30 JANVIER

Economies républicaines

La loi portant fixation du budget des dépenses et des recettes de 1892 vient d'être officiellement promulguée.

S'il est difficile de sanctionner la sincérité des recettes, fait-on observer justement dans les divers commentaires de la presse, c'est qu'après vingt et un ans d'existence le gouvernement de la République ne paraît pas avoir encore trouvé l'occasion de mettre d'accord, dans l'assiette de l'impôt, l'équité sociale et ses principes politiques.

Mais le chiffre des dépenses apparaît dans toute sa pureté. La minorité conservatrice, fidèle au mandat de ses électeurs, conformément au vœu général qui s'est maintes fois manifesté dans le pays depuis quelques années, s'est vainement efforcée d'obtenir des économies dans les dépenses ; leur total dépasse toujours trois milliards. Pour l'exercice 1892, il est évalué exactement à 3,251,524,074 francs. Le projet que M. Rouvier va prochainement déposer pour l'exercice 1893 ne différera pas beaucoup de celui de cette année. En matière de dépenses, disait hier un de nos confrères du *Figaro*, les républicains ne connaissent qu'un progrès : c'est de les augmenter.

Plus d'une fois les rapporteurs de la Commission républicaine du budget ont mis au défi les membres de la droite de signaler des économies réalisables. Le défi a été relevé ; mais a-t-on tenu compte des économies dont on démontrait la possibilité ?

Le ministre des finances a demandé lui-même, à diverses reprises, à ses collègues, de réduire les dépenses de leurs départements. Vains efforts ! Il fallait compter avec les bureaux, avec le personnel. Dieu sait cependant si, entrant dans le détail, on a découvert de nombreuses fissures par lesquelles s'échappait l'argent des contribuables. Le crédit affecté à l'installation d'une baignoire pour un chef de cabinet, au ministère du commerce, amusa fort la Chambre. Les dépenses de cette nature, aussi utiles pour les intérêts généraux du pays, abondent dans les devis des différents ministres. Par pudeur, on a soin de les dissimuler le plus souvent sous des qualifications générales, telles que : entretien des bureaux et autres rubriques en honneur dans les papiers des bureaux routiniers.

Certes, les contribuables supportent patriotiquement les lourds budgets de la guerre et de la marine. Ils ne marchandent pas non plus le budget des affaires étrangères — la dorure de notre pavillon. — Mais, franchement, n'y a-t-il pas des économies considérables à réaliser dans le budget démesurément enflé de l'instruction publique ? On n'a point oublié les critiques si justifiées que M. Le Provost de Launay a formulées à la tribune du Palais-Bourbon sur les crédits scandaleux dont on use et abuse pour des collèges sans élèves et des bourses de faiseurs, par exemple ?

Mais la plaie la plus meurtrière faite au budget n'est-elle point, de l'aveu unanime des hommes de bonne foi, la création des trois dé-

partements ministériels : l'Agriculture, le Commerce, les Travaux publics, jadis centralisés en une seule main ? Est-ce que ces trois ministères groupés sous une direction générale marchaient plus mal qu'aujourd'hui ? Il est vrai qu'on a multiplié les bureaux et le personnel. Il a fallu doter ces trois ministères d'un budget spécial : 238,821,137 francs pour le commerce ; 39 millions 452,595 francs pour l'agriculture ; 200 millions 856,574 francs pour les travaux publics ; au total 479,130,306 francs !

Plus du double du budget affecté à notre marine ! Presqu'autant que les dépenses nécessitées par la défense nationale !

Et quels avantages sensibles a procuré à la France l'avènement ministériel des Yves Guyot, des Roche, des Develle ? Oserait-on soutenir que nos travaux publics, notre commerce, notre agriculture eussent souffert si l'on avait maintenu à leur tête, sous la direction unique d'un ministre, des chefs de service, spécialistes sérieux, instruits, économes des deniers publics ?

EDMOND ROBERT.

INFORMATIONS

La classe de 1891

Les opérations du tirage au sort sont commencées depuis la semaine dernière dans toute la France, et la classe qui est appelée à y prendre part se compose de tous les jeunes gens nés pendant l'année terrible. De combien d'hommes la guerre et les événements qui l'ont suivie ont-ils diminué son effectif ? On ne le saura que dans quelques mois ; mais, en attendant les chiffres officiels, un de nos confrères a établi à ce sujet des calculs qui ne laissent pas que d'être intéressants.

En 1870 et 1871, il y a eu cent quinze mille mariages de moins qu'en 1869 ; par conséquent, diminution évidente dans la natalité.

Ce n'est pas tout. La guerre avait désorganisé et brisé un grand nombre de jeunes ménages ; et ici encore la statistique nous apporte des chiffres navrants : La mortalité de 1869 s'était élevée, pour les sujets de 20 à 40 ans, à 140,000 décès ; en 1871, on en compta près de 350,000, — et l'hiver de 1870 ne figure pas en ce lugubre bilan !

Aussi le mouvement des naissances accuse-t-il, dès l'année 1874, un recul formidable. Il naît en France 117,000 enfants de moins dont soixante mille garçons, sur lesquels on a calculé que, en temps ordinaire, quarante-cinq mille environ seraient parvenus à l'âge d'hommes.

Voilà donc un premier déficit dans les rangs de la génération qui tire au sort cette année.

Ce n'est pas tout. Par suite des circonstances exceptionnelles dans lesquelles on se trouvait, la mortalité des enfants en bas âge a atteint un chiffre exceptionnel. On estime la perte subie de ce chef à 25,000.

En résumé, on voit qu'il y a un déficit probable d'environ 70,000 hommes dans l'effectif total de la génération qui vient d'avoir vingt ans.

Les journaux d'hier soir démentent la nouvelle publiée par un grand journal du matin relativement à la déclaration des cardinaux.

Quoi qu'on ait pu dire sur la question des élections municipales tombant cette année le 4^{er} mai, en faisant valoir que même dans l'intérêt de ces élections les révolutionnaires anarchistes resteraient parfaitement tranquilles, il paraît que des documents irréfutables auraient été saisis et prouveraient que loin d'abandonner leurs idées de fêter à leur façon le 4^{er} mai, les anarchistes s'organisent secrètement et agissent comme des gens décidés à faire valoir une fois de plus leurs revendications au jour fixé par ceux qui les guident.

Plusieurs maires de différents grands centres sont en ce moment à Paris pour traiter avec le ministre de l'intérieur de la question de l'ajournement de la date des élections municipales.

M. Constans a son idée fixe à ce sujet, et il est fort probable dès maintenant que la date du 4^{er} mai ne sera pas changée, d'autant plus qu'une circulaire ministérielle est prête à être envoyée à ce sujet à tous les préfets.

Néanmoins il peut encore survenir un changement si, comme il en est question aujourd'hui, M. de Freycinet intervient dans la solution.

LES NÉGOCIATIONS FRANCO-ESPAGNOLES

Il est certain dès à présent que l'entente entre la France et l'Espagne n'a pu se faire, et, par conséquent, à partir du 1^{er} février, le tarif maximum français sera appliqué à tous les produits espagnols, de même que le tarif maximum espagnol sera appliqué à tous les produits français.

Ajoutons que l'adoption du nouveau régime douanier entre les deux pays n'implique nullement une rupture absolue de relations commerciales ; les négociations se poursuivront après le 1^{er} février. On nous assure que le gouvernement espagnol est tout disposé à chercher une formule conciliatrice, et s'il n'a pas accepté les dernières propositions qui lui ont été transmises au nom du gouvernement français, c'est parce que le temps manquait pour les discuter ou les modifier de façon à donner satisfaction aux intérêts réciproques des deux nations.

MORT D'UN DÉPUTÉ

Nous apprenons la mort de M. Rouilly, député républicain de la première circonscription de Morlaix (Finistère), qui avait été élu, le 19 avril 1891, en remplacement de M. Clech, décédé.

Il a succombé jeudi matin, en son appartement de la rue Pergolèse.

LE P. DIDON ET M. DE MUN

Le *Bordeaux-Journal*, dont les attaches avec l'archevêché de Bordeaux sont connues, publie une lettre de M. de Mun au P. Didon, ainsi que la réponse de ce dernier, et fait suivre cette publication des réflexions suivantes :

« 1^o Si respectueux que soit d'habitude M. de Mun pour l'autorité doctrinale des évêques, il nous semble que sa qualité de secrétaire général des Cercles ne lui imposait pas l'obli-

gation de censurer publiquement le discours prononcé dans la cathédrale en présence de l'archevêque, auquel seul il appartient de juger la doctrine des prédicateurs qui parlent devant lui ;

« 2^o Si M. de Mun avait attendu la publication du sermon du R. P. Didon et avait lu les feuilles catholiques de Bordeaux, il aurait vu la véritable pensée du R. P. Didon, particulièrement sur les Articles organiques. Et, mieux informé, M. de Mun aurait certainement modifié une partie de sa lettre. »

Le *Bordeaux-Journal* annonce, en outre, que le seul texte du discours dont le R. P. Didon veuille accepter la responsabilité, doit paraître samedi (aujourd'hui).

AU TONKIN

Le *Courrier français* de l'Extrême-Orient arrivé avant-hier à Marseille par le *Melbourne* signale de nombreux faits de guerre qui se sont produits au Tonkin pendant le mois de décembre. Les résultats ont été heureux. On ne peut que s'en féliciter, bien que les succès aient été payés de pertes douloureuses. Il n'en subsiste pas moins la preuve que notre colonie du Tonkin est bien loin d'être tranquille et que nos soldats sont obligés d'être toujours les armes à la main. On en est réduit à parler des progrès faits dans les provinces de Langson et de Caobang, parce que « les faits de piraterie qu'on y relève diminuent en nombre et en importance ». C'est une amélioration très relative.

UNE ERREUR JUDICIAIRE

M. Clovis Hugues vient de publier le récit d'une erreur judiciaire qui se serait produite le 5 février 1884, à la Cour d'assises de Draguignan.

Le 14 septembre 1883, à Saint-Cyr, dans le Var, une petite fille âgée de sept ans, Joséphine Audric, fut enlevée sous les yeux de son père qui travaillait non loin de là, violée, assassinée puis jetée à la mer.

On accusa un jeune homme du pays, Benjamin Reynier ; mais, malgré l'absence au jugement de l'accusateur, resté d'ailleurs inconnu, sauf du maire de Saint-Cyr, qui refuse de dévoiler son nom, en dépit de plusieurs témoignages constituant un alibi à l'accusé Benjamin Reynier, ce dernier fut condamné aux travaux forcés à perpétuité.

Et depuis 1884 il subit sa peine au bagne de la Nouvelle-Calédonie.

En janvier 1891, un fossoyeur de Saint-Cyr, nommé Mestre, faisait une déclaration *in extremis* dans laquelle il disait connaître les coupables. Et il la signait en double, « sa conscience lui reprochant de voir souffrir un innocent », le condamné Reynier.

Cette révélation venait s'ajouter aux erreurs du même genre déjà commises — telle l'affaire Borrás — a produit une vive émotion.

Un journal reproduisant ces faits ajoutait que M. Clémenceau, sollicité par un journaliste de Marseille, porterait la question à la tribune de la Chambre.

Renseignements pris, M. Clémenceau, qui n'a sur cette affaire que des renseignements

incomplets, n'adressera une question à ce sujet au ministre de la justice que dans le cas où l'enquête à laquelle il procède confirmerait les faits dévoilés.

D'autre part, on annonce que M. Fallières, ministre de la justice, vient de donner des ordres pour qu'une enquête minutieuse soit immédiatement ouverte.

Déjà les premiers documents relatifs à cette affaire viennent de parvenir au ministère de la justice.

BULLETIN FINANCIER

Paris, le 29 janvier 1892.

Malgré une stagnation d'affaires qui paraît toujours anormale en janvier, les cours se maintiennent, pour l'ensemble de la cote, avec une grande fermeté, l'argent est abondant et la politique intérieure ne pourra devenir un élément d'agitation que pendant la seconde quinzaine de février. Le 3 0/0 reste à 95.27, son cours d'ouverture. Le Nouveau est à 94.42 et le 4 1/2 à 105.85.

Malgré la continuité des retraits d'or à la Banque d'Angleterre, rendant possible une élévation du taux de l'escompte, les fonds étrangers conservent leurs cours de la veille avec une légère tendance à la baisse. L'Extérieure à 63 13/16, le 3 0/0 Portugais à 29 1/16, l'Italien à 90.27 et le Nouveau Russe à 76 3/16.

Les sociétés de crédit ont une tendance plus ferme qui se manifeste par une reprise de quelques francs sur le Crédit Foncier à 4216, sur le Crédit Lyonnais à 801. La Banque de Paris est très ferme à 675 et la Société Générale à 475.

Bien que les résultats définitifs de la souscription aux 120,000 obligations Beyrouth à Damas ne soient pas encore connus, on augure bien du classement du nouveau titre par les demandes des 7,500 souscripteurs qui ont pris part à cette émission.

Les Voies ferrées Economiques progressent à 535.

NOUVELLES MILITAIRES

M. le général Saussier vient de donner les ordres nécessaires pour que toutes les troupes du gouvernement militaire de Paris soient désormais libres, dès neuf heures du matin, les dimanches et jours fériés.

Il serait fort à souhaiter que les mêmes dispositions fussent prises dans toutes les garnisons, car avec l'accélération que la réduction de la durée du service militaire a introduite dans l'instruction des troupes, les soldats ont absolument besoin d'une journée de repos par semaine.

LES PENSIONS MILITAIRES

En exécution de la nouvelle loi de présence, les officiers retraités avant 1878 toucheront, pour l'exercice 1892, un supplément de pension ainsi fixé : colonel, 140 fr.; lieutenant-colonel, 120 fr.; commandant, 100 fr.; capitaine, 80 fr.; lieutenant et sous-lieutenant, 60 francs.

Cette amélioration des pensions allouées à

nos anciens officiers est aussi modique à cause du grand nombre de retraités à vingt-cinq ans de service, qui quitteront le service actif en 1872-1873. Plus de trois mille capitaines sont depuis cette époque inscrits sur le grand livre de la dette publique.

UNE LACUNE DANS LA LOI

On nous signale une omission bien curieuse dans la rédaction de la loi militaire; il s'agit d'une question de droit à laquelle nos législateurs n'ont pas songé.

Les jeunes gens âgés de 18 ans révolus peuvent, avec le consentement de leur père ou mère, contracter un engagement volontaire de 3 ans.

A la deuxième année de service, ils peuvent contracter un rengagement de 3 ans par devant un intendant militaire.

Or, dans ces conditions, le contractant est encore mineur. Un rengagement contracté dans ces conditions est-il légal? Qu'arriverait-il si le père ou la mère en poursuivait l'annulation?

Au point de vue juridique, le père ou la mère aurait plein droit et le rengagement devrait être annulé. On n'a pas songé à cette éventualité; il serait bon qu'on sût à quoi s'en tenir.

Chronique Locale

ET DE L'OUEST

Tirage au sort de la classe 1891

COMMUNES DU CANTON DE SAUMUR (SUD)

Artannes. — Louis Décuisery, 67.

Bagneux. — Emile Chevalier, 35; Pierre Dublé, 60; Albert Legrand, 64; Auguste Leroux, 54.

Chacé. — Adrien Gateau, 67; Célestin Gantier, 93.

Dampierre. — Georges Boulin, 96; Charles Crouay, 40; Hippolyte Mollay, 66.

Distré. — Louis Babin, 97; François Touron, 3.

Fontevrauld. — Théodule Beaupuy, 69; Jean Bidon, 48; Charles Bottreau, 37; Léon Bureau, 70; Louis Foltzenlogel, 65; Léon Marchand, 59; Eugène Porcher, 24; Emile Porcher, 6; Théodore Robineau, 28.

Montsoreau. — Théophile Desveaux, 41; Achille Granry, 61; Emile Héroult, 27; Baptiste Michaux, 51; Joseph Quenard, 57; Jules Tessier, 73.

Parnay. — André Dutour, 34; Aristide Frémont, 72; Henri Jousselin, 41; Jules Thibault, 49.

Rou-Marson. — Louis Dublé, 48; André Touron, 23.

Saint-Hilaire-Saint-Florent. — Constant Chassiaux, 30; Charles Guillon, 400; Ray-

les bras d'André en jetant un grand cri.

Cri de joie, de reconnaissance et d'amour, car André revenait sain et sauf.

— Quelles frayeurs j'ai ressenties, mon André, dit Madeleine devenue joyeuse; mais tout est oublié... Tu dois avoir bien faim, mon cher ami...

Et Madeleine courut vers la petite cuisine, dont elle rapporta le diner de Delcour, refroidi depuis longtemps.

Mon Dieu! rien de cela n'est chaud, dit-elle toute peinée. C'est qu'en vérité, après avoir couché la petite, j'ai comme perdu la tête...

— Ce n'est rien, Madeleine, je n'ai pas faim, dit enfin André, qui n'avait point encore ouvert la bouche.

— Tu n'as pas faim? demanda la jeune femme qui croyait avoir mal compris.

— Non.

Madeleine se retourna vers son mari qu'elle considéra avec inquiétude.

Delcour était assis sur une chaise. Il avait retiré son chapeau, et son large front apparaissait baigné de sueur. Il semblait comme brisé sous le poids d'un pesant fardeau moral.

— André, qu'as-tu? Demanda Madeleine en

s'approchant. Tu souffres... Ce long retard, quelle en est donc la cause?

— Au fait... il faut bien te la faire connaître, répondit Delcour en se levant.

Il avait presque la démarche d'un homme ivre, et cependant ses yeux disaient bien que rien n'était venu alourdir sa raison.

— Un malheur?... murmura Madeleine.

— Oui, lui répondit André.

Le mari et la femme vinrent s'asseoir l'un près de l'autre. André passa la main sur son front, comme pour en chasser quelque nuage, et la posant ensuite sur celle de Madeleine:

— Te souviens-tu de ce qui nous arriva, il y a aujourd'hui trois ans? lui demanda-t-il.

— Aujourd'hui...

— Le 15 décembre.

— Oh! frissonna la jeune femme.

Il y avait trois ans... ce jour-là, qu'un incendie avait anéanti la modeste fortune de Delcour; une petite usine récemment construite par lui près de Paris, et dans laquelle tout son avoir se trouvait engagé, avait été la proie des flammes le jour même où l'assurance allait en être faite.

Delcour avait été ruiné complètement. Sa

immodéré, de l'incapacité et de la brutalité des agents de la préfecture de police.

Quant aux attaques dont ils ont été l'objet de la part d'une feuille de chantage, méprisée de tous les honnêtes gens, rédigée par des condottières de la plume, elles ne tirent pas à conséquence, et la profonde estime de leurs concitoyens les vengent assez.

LE SIÈGE DE M^{SR} FREPPEL

Le comité monarchiste du Finistère s'est réuni hier pour désigner le candidat au siège resté vacant par la mort de M^{SR} Freppel, député de la 3^e circonscription de Brest.

Voici le résultat du scrutin:

Votants, 116. — M^{SR} d'Hulst, 87 voix; — M. Lunven, maire de Lesneven, 27 voix. — Bulletins blancs, 2.

En conséquence, M^{SR} d'Hulst est choisi comme candidat monarchiste en remplacement de M^{SR} Freppel.

M. L'ABBÉ GARNIER CONTRE LE « RÉPUBLICAIN » DE TOURS

M. l'abbé Garnier vient d'intenter une poursuite en diffamation au *Républicain d'Indre-et-Loire*.

L'affaire sera appelée, devant le tribunal correctionnel, le 11 février.

Le *Républicain* avait reproduit une information d'après laquelle l'abbé Garnier aurait été arrêté à Paris, en état d'ivresse, et se serait rendu coupable d'une rébellion aux agents.

LE GRAND-DUC CONSTANTIN A SAUMUR

A l'occasion de la mort du grand-duc Constantin, nous croyons devoir rappeler son passage à Saumur, il y a près de trente-cinq ans, lors du séjour assez prolongé qu'il fit en France au printemps de 1857.

Hôte de Napoléon III, le prince russe tenait à visiter ce qui l'intéressait particulièrement, tels que les établissements militaires et maritimes; aussi, l'École de Saumur fut-elle tout d'abord désignée dans l'itinéraire qu'il s'était tracé.

Ce fut le 18 mai 1857 que le frère de l'Empereur de Russie se rendit à Saumur, où il ne put faire qu'une courte apparition.

Il était accompagné de M. de Belmont, chambellan de l'empereur Napoléon, de M. de Bourgoin, écuyer, et de M. de Champagny, lieutenant-colonel, spécialement attachés à sa personne pendant son séjour en France; puis de l'un de ses aides de camp, lieutenant de vaisseau dans la marine russe, de son secrétaire, de son médecin et de deux officiers d'ordonnance.

Le grand-duc fut reçu à la gare de Saumur par M. le Préfet, M. le général comte de Rochefort, M. le Sous-Préfet et MM. les Adjoints au maire. Il a immédiatement monté en voi-

lure, et d'une fois l'attention attirée sur elle, elle était d'une famille honnête, mais peu fortunée.

D'un autre côté, le caractère d'André, d'une délicatesse exagérée, ne lui permettait pas d'aller solliciter ceux qui pouvaient peut-être le mettre en état de reconstruire son usine; il ne voulut pas emprunter, et préféra descendre de bon gré l'échelle sociale jusqu'au point où son malheur l'avait placé.

Il était donc entré comme garçon de caisse dans une forte maison de banque, où son aptitude eût pu être mieux employée et où, du reste, on avait pour lui maints égards.

Tel était donc l'événement auquel André venait de faire allusion.

— Oui, le 15 décembre 1823, continua-t-il... notre maison a brûlé, mais elle nous appartenait; nous perdions toute notre fortune, mais rien que notre fortune... tandis qu'aujourd'hui... j'ai perdu dix mille francs dans ma recette!...

— Dix mille francs! répéta Madeleine atterrée.

— Dix mille francs... Comment cela s'est-il fait? Je n'en sais rien. Il me semble avoir reçu

LA FAUTE D'UNE MÈRE

PAR AD. FAVRE

A dix heures, Madeleine, assise auprès de sa lampe, la tête cachée dans ses mains, se trouvait sous l'empire d'une véritable prostration; la chaleur du poêle avait passé, la pièce était devenue froide et humide, et Madeleine ne sentait rien; de ses cinq sens, l'ouïe seule subsistait et semblait s'être développée aux dépens de l'engourdissement des autres.

Tout à coup, dans l'escalier depuis longtemps silencieux, des pas se font entendre; la jeune femme prête l'oreille; elle tressaille, elle a reconnu la marche de son mari, mais cette marche est plus lourde, plus pénible qu'à l'ordinaire...

Madeleine voulut se lever pour aller éclairer, mais ses jambes refusaient de la soutenir, et c'est à peine si elle avait pu atteindre la porte lorsqu'on y frappa.

La jeune femme ouvrit et se précipita dans

ture, et s'est rendu, au petit trot, et au milieu d'une foule compacte, dans le Chardonnet, où l'attendaient, rangées en bataille, les troupes de toutes armes. Il les a rapidement passées en revue, a visité l'arçonnerie et la maréchalerie, puis a assisté à une reprise d'écuyers commandée par le général de Rochefort lui-même. Prenant ensuite place à la tribune d'honneur du carrousel, il a d'abord admiré les escadrons dans leurs évolutions, ensuite les courses de bagues et de têtes par les officiers et sous-officiers. Le jeune prince russe a témoigné à plusieurs reprises son admiration de ce qu'il voyait faire de hardi et de parfait dans tous les exercices d'équitation et de l'École de cavalerie.

Il était descendu à l'hôtel du Commandement, où des appartements et un magnifique repas lui avaient été préparés. Mais le prince ne put rester que quelques instants. Reconduit en voiture à la gare avec le même cérémonial qu'à son arrivée, le grand-duc Constantin parut enchanté de sa visite et témoigna plusieurs fois à M. de Rochefort combien il était heureux d'avoir vu Saumur et combien il regrettait de ne pouvoir prolonger son séjour.

Voici en quels termes l'Echo Saumurois commençait son compte-rendu de cette visite princière :

« C'était aussi au mois de mai, en 1777, que Joseph II visitait notre cité.

Il y était attiré par la réputation du beau régiment de carabiniers, et aussi, croyons-nous, par ce qu'on lui avait raconté de la gentillesse de Saumur, et de la luxuriante vallée de la Loire.

Saumur n'a point perdu de son éclat et de sa vie d'autrefois : notre belle Ecole de cavalerie laisse bien loin derrière elle le régiment de carabiniers, au point de vue de l'équitation et de l'art militaire ; depuis lors, ces deux branches de l'enseignement ont bien progressé, et c'est à l'Ecole de Saumur qu'est dû presque tout ce progrès. D'un autre côté, le pays, malgré les récents malheurs d'une effroyable inondation, est plus beau, plus riche, plus cultivé que jamais. Les mêmes motifs donc qui avaient conduit l'empereur Joseph II en notre ville ont pu y conduire aussi le frère de l'Empereur de Russie. »

Lors de la visite du grand-duc Constantin à Saumur, voici quels étaient ses titres officiels :

- Grand-amiral, chargé de la direction supérieure du ministère de la marine ;
- Chef du corps des cadets de la marine ;
- Chef du 29^e équipage de la flotte et de la division des pionniers à cheval de la garde ;
- Aide de camp général et commandant la 4^e brigade d'infanterie de la garde ;
- Chef du régiment des Polonais de feu le grand-duc Michel Paulowitsch ;
- Membre du conseil des Ecoles militaires et

partout ce que j'avais à toucher, et cependant, en regardant mes comptes, j'ai trouvé une différence en moins de dix mille francs... Alors... j'ai couru dans tous les endroits où j'étais allé pendant la journée... Rien... c'est perdu... Et tu sais, Madeleine, que déjà, il y a un mois... cinq cents francs ont manqué dans ma recette du 15 novembre.

— Oui, je sais, fit la jeune femme avec abattement.

— Aussi, quand, après mes courses inutiles, je suis rentré au bureau, M. Lefebvre m'a fait appeler...

— Et que t'a-t-il dit ?

André secoua la tête.

— Il m'a dit que ces deux pertes successives étaient au moins singulières...

— Un soupçon ! fit Madeleine avec indignation.

— Que veux-tu ? M. Lefebvre ne me connaît pas ; il a raison, cela est singulier pour lui... et cela est fatal pour nous.

Deux larmes vinrent perler dans les yeux de Madeleine ; quant à André, il semblait, au contraire, se fortifier et revenir à l'espérance.

— Allons, chère femme, point de pleurs, dit-il en embrassant Madeleine ; l'épreuve est

du comité de la Sibérie ;

Propriétaire du régiment d'infanterie autrichienne n° 48 ;

Chef du 9^e régiment des hussards prussiens.

PREDICTIONS DE NICK

Voici, d'après Nick, les dates des points astronomiques, celles des époques critiques et celles des perturbations probables, pour le mois de février :

1^o Vers les « 1^{er}, 2, 3, 4, 5 (?) » ; 2^o vers les « 6, 7, 8 (?), 10, 12, 13, 15, 16, 17, 18 (?) » ; 3^o vers les « 21, 23, 24, 27 » ; 4^o vers les « 28, 29 (?) ».

Les dates absentes représentent les accalmies ou les éclaircies probables.

Le nombre des points d'interrogation mis entre parenthèses indique l'importance des perturbations.

D'après ces données, la première dizaine serait encore préférable à la seconde et surtout à la troisième dizaine, qui correspond avec le Périgée ou l'accumulation des forces sidérales.

En somme, le mois de février sera moins agité que le mois de janvier dans son ensemble, étant moins chargé en points astronomiques. Il sera donc préférable notamment sur les zones du Midi et du Centre de la France et de l'Europe.

Les gros temps ! les sinistres ! la neige, les crues d'eau, les orages épars sont encore à craindre. Avis aux intéressés.

BAUGÉ. — Dans la nuit de dimanche à lundi, un incendie s'est déclaré dans une dépendance de l'atelier de M. Vernez, teinturier à Baugé. Tout le local a été détruit en peu de temps.

Les pertes s'élèvent à 700 fr. environ ; elles sont couvertes par une assurance.

On attribue ce sinistre à un défaut de la cheminée dont le tuyau aurait communiqué le feu à un chevron.

L'atelier lui-même n'a presque pas souffert ; on a réussi à le préserver.

Suicide d'un braconnier. — Adolphe Adelphe, enfant naturel, âgé de 64 ans, vivait seul à Baugé, dans une petite habitation retirée ; ses seules ressources consistaient dans le produit du braconnage et de la pêche. Il n'exerçait aucune profession et vivait dans un complet isolement. Lundi soir, il était rentré chez lui en état d'ivresse et sa maison depuis lors était restée fermée.

Le mercredi, vers midi, un de ses voisins est allé prévenir la gendarmerie.

En ouvrant la porte on a découvert, assis sur une chaise, le cadavre d'Adolphe, tenant encore un fusil entre les mains. Une ficelle attachée au pied droit correspondait avec la gachette et le coup avait fait balle.

Aucune trace de sang ne paraissait, et la mort, qui doit remonter à la nuit de lundi à mardi, a dû être instantanée.

rude, mais rien n'est désespéré. J'ai huit jours devant moi...

— Huit jours ? Que veux-tu dire ?

— Ah ! je n'avais pas achevé. M. Lefebvre m'a instamment prié de retrouver mes dix mille francs cette semaine... Tu comprends ? c'est une menace. Si dans huit jours je n'apporte pas la somme que j'ai perdue... la prison préventive m'attend.

A ce dernier coup, la malheureuse épouse ne put contenir ses sanglots, qui éclatèrent bien douloureusement.

— Ma pauvre enfant, dit André en l'accablant de caresses, ne t'effraye pas. Huit jours ! songe donc ! j'ai le temps de remuer ciel et terre, et si je ne retrouve pas ces malheureux dix mille francs, je parviendrai peut-être à les emprunter... Je serai moins fier qu'autrefois, et pour éviter la prison... oh ! je ferai bien des choses !

En disant ces mots, Delcour frissonnait d'épouvante ; à cette idée de prison qui emporte avec elle, quoi qu'on dise, celle du déshonneur, l'innocence elle-même est inquiète, et c'est là peut-être une des causes de certains égarements, toujours involontaires, de la justice humaine.

HAUTEUR DE LA LOIRE A SAUMUR

Le 30 janvier 1892

A midi : 1^m 75.

Théâtre de Saumur

Bureaux : 7 h. 1/2 — Rideau : 8 h. »

Tournées ABEL, du Vaudeville

DIMANCHE 31 Janvier 1892

UNE SEULE REPRESENTATION EXTRAORDINAIRE AVEC LE CONCOURS DE :
M. MEILLET, du Vaudeville ; M. MARMIER, de l'Ambigu ; M. P. POUCAUD, de l'Ambigu ; M. MENDES, de la Porte-Saint-Martin ; Mlle MAGNAN, de l'Ambigu ; Mme A. NANTIER, de la Porte-Saint-Martin ; Mlle LAVIGNE, de la Gaîté ; M. HERLEMONT, du Châtelet.

LE RÉGIMENT

Pièce en 5 actes et 8 tableaux, tiré du roman du Petit Journal, Par MM. Jules Mary et Georges Grisier, auteurs de Roger-la-Honte.

BOURSE DE PARIS

Du 29 Janvier 1892

3 0/0	95 25
3 0/0 nouveau	94 50
3 0/0 amortissable	96 40
4 1/2	105 90

MONDE ILLUSTRÉ

13, QUAI VOLTAIRE. PARIS.

Sommaire du numéro 30 du janvier 1892

GRAVURES

THÉÂTRE ILLUSTRÉ : *Le pays de l'or*, au théâtre de Gaîté.

BEAUX-ARTS : *La cigale*, dessin de M. Albert Maignan.

MARINE : *La vie à bord*. (Illustration de L. Couturier.)

PORTRAITS : M^{lle} Emma Calvé (rôle de Santuzza, dans la *Cavalleria Rusticana*).

NÉCROLOGIE : Le Grand-duc Constantin de Russie. — Le R. P. Anderledy, général des Jésuites. — M. Oscar de Vallée. — M. Henriquel-Dupont.

NOS CONTEMPORAINS CHEZ EUX : M. Renan.

ANGLETERRE : Service funèbre du duc de Clarence, dans la chapelle Saint-Georges, à Windsor.

BRÉSIL : La révolution à Rio-grande-do-Sul, scènes et épisodes.

CHIMIE AMUSANTE : Manière de nouer un os.

SUPPLÉMENT : Tableau de Rembrandt : *Saskia*, première femme du peintre (gravure de M. Baude).

TEXTE

CHRONIQUES : *Courrier de Paris*, par Pierre Véron ; *A travers les Champs*, par Emile Desbeaux ; *Les Vissitudes du climat de Paris*, par M. de Fonvielle ; *La Vie à Bord*, par M. Marin ; *Les Théâtres*, par Hippolyte Lemaire ; *Nos contemporains chez eux* : Renan, par G. Lenôtre ; *Chronique musicale*, par Auguste Beisard ; *Le Monde financier*, etc., etc.

Explication des gravures, Bibliographies, Echecs, Rébus, Récréations, etc.

En supplément : *Le vertige de l'Inconnu*, roman, par G. Toudouze, illustrations en couleur, par Marold.

Tout nouvel abonné a droit au commencement de ce roman.

Le numéro : 50 centimes.

— Oui, continua André, sois-en sûre, Madeleine, nous ne serons pas séparés, et mon nom, le tien, ne sera pas livré à l'infamie !

— Bien, André, bien ! ces paroles-là me donneront du courage. Oh ! il en faut beaucoup pour supporter un pareil malheur.

— Allons, ma chère amie, Dieu ne nous abandonnera pas. Laisse-moi embrasser notre Hortense, et puis nous demanderons au Seigneur sa bénédiction.

André se dirigea vers le berceau de l'enfant qui dormait heureuse et tranquille. Un sourire vint s'épanouir en même temps sur les lèvres du père et sur celles de la mère, et André posa un prudent baiser sur la joue rose de la petite fille.

— C'est un baume qui calme bien des souffrances, dit-il à voix basse.

(A suivre.)

GRAND THÉÂTRE D'ANGERS

Samedi 30 janvier : *Mireille*, opéra-comique en 4 actes ; *La Fille du Tambour Major*, opérette en 3 actes et 4 tableaux.

Dimanche 31 janvier : 12^e représentation du succès sans précédent, *MISS HELYETT*, opérette nouvelle en 3 actes, de Maxime Boucheron, musique d'Audran ; *Maldonne*, comédie en 1 acte.

Dernières Nouvelles

Paris, 30 janvier, 12 h. 30 soir.

Le Journal officiel ne publiera que demain seulement le décret concernant l'application du tarif minimum à certains pays.

Les négociations commerciales ont échoué avec l'Espagne malgré l'esprit de conciliation du gouvernement français.

M. Baligand, juge au tribunal de Saumur, est nommé procureur de la République à Baugé. **HAVAS.**

MARCHÉS

CHINON, 28 janvier

Froment, l'hect., 19 55. — Seigle, 12 fr. — Orge, 9 50. — Avoine, 7 50. — Pommes de terre, 4 25. — Œufs, la douz., 90. — Poulets, la couple, 2 50. — Canards, 2 20. — Dindons, 6 40. — Beurre, le kil., 2 25.

C'est surtout aux enrhumés qu'il faut souvent redire l'ancien proverbe : « Ne remettez pas au lendemain ce que vous pouvez faire le jour même. » Si ce conseil était suivi à la lettre, nous sommes persuadé que la mortalité diminuerait rapidement d'un tiers. Combien n'avons-nous pas vu de malades tousser pendant un mois et plus avant de se décider à soigner leurs rhumes ! Un médicament connu de tous et se trouvant dans toutes les pharmacies, les capsules Guyot, permet de soigner les rhumes en ne dépensant que quelques sous par jour. Les capsules Guyot (2 fr. 50 le flacon) sont blanches et la signature Guyot est écrite sur chacune d'elles.

SALLES (Aude)

Trois personnes de ma paroisse, qui ont fait usage des **Pilules Gicquel**, se montrent très satisfaites des effets obtenus contre la migraine et surtout contre des constipations chroniques, invétérées, qu'aucun remède n'avait pu soulager. J'en ai moi-même fait usage et je regrette de n'avoir pas connu plus tôt ces excellentes **Pilules Gicquel**.

Abbé SABATIER, curé de Salles d'Aude.

UN DEMI-SIÈCLE DE SUCCÈS
53 Récompenses dont 29 Médailles d'or
Le seul véritable **ALCOOL DE MENTHE** c'est
De Menthe de **RICQLÈS**
Souverain contre les Indigestions, les Maux d'estomac, de cœur, de tête, etc. Dans une infusion pectorale bien chaude, il réagit admirablement contre **Rhumes, Refroidissements, Grippe**. Excellent aussi pour la toilette et les dents.
PRÉSERVATIF CONTRE **L'INFLUENZA**
Fabrique à Lyon. — Maison à Paris, 41, rue Richer
REFUSER LES IMITATIONS
Exiger le nom **DE RICQLÈS** sur les flacons

ÉPICERIE CENTRALE
28 et 30, rue St-Jean, Saumur
P. ANDRIEU
Bon vin à 40 centimes le litre, 26 litres pour 25.
La pièce, 225 litres, 80 fr. } non logés
La 1/2 pièce, 115 litres, 42 » }
Rendu à domicile sans aucun frais
Garanti vin de vendange
Rhum Sainte-Lucie, 2 fr. le litre, verre compris, marque John Alvarès, de Kingston (Antilles).
On peut déguster.

GLYCÉRINE MINÉRALISÉE PARFUMÉE
Et Alcoolat composé
De **A. RIVAUD**
Chimiste breveté, à SAUMUR
Médaille aux Expositions.



Cette glycérine se prépare en rouleaux pour bains, en flacons pour la toilette, elle prévient et guérit promptement les affections de la peau, qu'elle adoucit et parfume. *Dartres, Eczéma, Démangeaisons.*

Elle est précieuse pour les soins hygiéniques quotidiens et intimes.
L'ALCOOLAT composé perfectionné RIVAUD est spécialement recommandé contre le *pityriasis* (pellicules cause de la chute des cheveux) ; les effets obtenus sont très prompts et assurent une guérison complète et durable. Les médecins l'ordonnent journellement.
Lire la notice, envoyée franco sur demande.
Dépôt général chez l'inventeur, à Saumur. Se trouve partout : pharmacies, bains, coiffeurs, etc., etc.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Faillite Rateau

Par ordre de M. le juge commissaire, MM. les créanciers de la faillite du sieur Rateau, marchand de fourrages à Saumur (conformément aux dispositions de l'article 504 du Code de commerce), sont invités à se présenter le **Samedi 6 Février 1892**, à 10 heures 1/2, en la chambre du conseil du Tribunal de commerce, à l'effet de délibérer sur la formation d'un concordat.

(60) Le Greffier, COLLIN.

A VENDRE DEUX MAISONS Avec Jardin

D'UN SEUL TENANT
Au Bois-Brard (Saint-Florent)
Contenance totale : 8 ares 25 centiares
S'adresser à M^e BRAC, notaire.

Etude de M^e LELIÈVRE, notaire à Saumur.

A LOUER GRANDE MAISON CONFORTABLE

Avec cour, écurie, remise, jardin
Sise au Pont-Fouchard, commune de Bagneux,
Occupée par M. PAUL CADIEU.

S'adresser, pour visiter, sur les lieux, et pour traiter, audit M^e LELIÈVRE, notaire. (44)

A VENDRE Jardin avec petite Chambre

Rue Saint-Lazare, 32.
S'adresser rue d'Orléans, 76 bis.

A Louer Présentement MAISON

Avec Remise et Écurie
15, Rue du Temple.
S'adresser à M. MESNET, 18, rue Bodin.

A VENDRE 24 PIEDS de PEUPLIERS

S'adresser à M. BOUVET LADUBAY, à Saint-Hilaire-Saint-Florent.
Exploitation très facile.

A VENDRE Jument baie, 5 ans, très douce.

Se monte et s'attèle.
S'adresser au bureau du journal.

MAISON A LOUER

Rue de la Chouetterie, n° 4.
Avec écurie, remise et grand jardin.
S'adresser à M^e BRAC, notaire.

A CÉDER Magasin de bois du Nord et du Pays

Pour cause de décès
Ancienne maison bien connue dans la contrée et jouissant d'une bonne clientèle.

A céder également Fabrique d'agrafes et de crochets

Pour couvertures en ardoises. — Système breveté et très apprécié.
Matériel presque neuf.

S'adresser, 13, quai Saint-Nicolas, Saumur.

A CÉDER Magasin d'Épicerie et de Mercerie et Buvette.

Rue du Pressoir-St-Antoine, 15.

UN JEUNE HOMME marié, ayant connaissances spéciales et muni des meilleures références, désire place de régisseur.
S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE Maison avec beau Jardin

Situés rue Saint-Lazare, 32.
S'adresser, pour visiter, 6, rue du Temple.

A LOUER PETITE PROPRIÉTÉ

Située au Bois-Brard (Pont-Fouchard).
S'adresser au bureau du journal.

E. MIGNON
Fers et Charbons, Saumur.

ON DEMANDE de suite JEUNE HOMME pour conduire les chevaux.
Inutile de se présenter sans être muni de bonnes références.

Spécialité de mise en bouteilles F. BREBION

Tonneller-Champagniseur
6, Rue de l'Hôtel-de-Ville, 6, Saumur.

BIJOUTERIE DEUIL ET FANTAISIE

L. COCHET
20, Rue du Portail-Louis, Saumur

BAGUES Médico-Galvaniques

Les seules reconnues efficaces pour leur composition spéciale contre les Migraines, Rhumatismes, Affections névralgiques, Crampes, Intoxications métalliques, etc.
Bague simple et double courant similor, bague planche, double courant, plaque argent, forte.
Solidité - PRIX : 3 FRANCS - Garantie
Se méfier des contrefaçons.

A SAINTE-GENEVIÈVE Tapisseries Artistiques

BRODERIES
M^{mes} NOEL & BOUIN
SAUMUR — 8, rue du Puits-Neuf, 8 — SAUMUR

Très beau choix de Travaux fantaisie
LAINES, CANEVAS, SOIES — VENTE ET LOCATION DE MÉTIERS

Épicerie Parisienne

33, Rue d'Orléans, et rue Dacier, 38.
IMBERT ET FILS

Fromages Extra		Choucroute..... 1/2 kil.	
Camembert (double-crème)...	0.60	Saucisses fumées..... 2 pour	0.25
Ferté.....	0.65	Poitrine fumée..... 1/2 kil.	1.50
Petit Brie.....	0.45	Jambon désossé.....	1.60
Gruyère extra..... 1/2 kil.	0.90	Saucisson de Lyon.....	3.50
Emmenthal.....	1.20	Patés de Foies gras truffés	
Hollande.....	1.20	de Strasbourg et de Ruffec	
Roquefort.....	1.60	1.75, 1.90, 2.75, 3.75, et 3 fr.	
Port Salut.....	1.50	Patés d'alouettes de Pithiviers, Bécasses,	
Brie (véritable).....	1.40	Grives, Perdreaux, Lièvres.	
Munster..... la boîte	2.50		

CHAMPIGNONS FRAIS. TOUS LES JOURS

CHANGEMENT DE DOMICILE

LEON FRESCO
CHIRURGIEN-DENTISTE
1, Rue Beaurepaire

SAUMUR

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

Pépinières Américaines Sud-Ouest du GREFFES DE L'ANJOU

DOMAINE de ST-SORLIN-sur-GIRONDE
Félix CARRIÈRE
Propriétaire, ancien Elève à l'École Polytechnique et Forêtier, Membre du Comité Central du Phylloxera de la Charente-Inférieure.
Des CHARENTAIS, du BORDELAIS et du M.D.I. (résultats acquisés dans nos Pépinières)
Authenticité et Pureté absolues garanties. — Porte-Greffes. — Producteurs directs
CARRIÈRE, Royan (Char.-Infér.). Envoi franco sur demande du Catalogue, au Prix-Cour.

CHEMINS DE FER --- GARES DE SAUMUR

LIGNE DE L'ÉTAT

PARIS — SAUMUR — BORDEAUX

STATIONS	Mixte		Expr.		Omn.	
	matin	soir	matin	soir	matin	soir
Paris	7 55	12 50	7 55	8 30	11 25	
Chartres	6	9 34	10 12	2 51	9 41	10 12
Château-du-Loir	10 13	12 22	1 58	6 35	12 28	1 8
Noyant-Méon	11 20	1 5	3 8	7 40	1 13	5 54
Linières-Bouton	11 29		3 17	7 49		6 4
Vernantes	11 43		3 30	8		6 14
Blou	11 54		3 41	8 10		6 24
Vivv	12 2		3 49	8 17		6 31
SAUMUR (Orl.)						
(arrivée)	12 15	1 38	4 2	8 29	1 48	2 22
(départ)	12 23	1 44	4 14	8 34	1 54	2 28
Nantilly (arrivée)	12 31		4 22	8 41		7
SAUMUR (Etat)						
(arrivée)	12 41		4 34	8 51		7 11
(départ)		8 31	4 11	8 30		6 50
Nantilly (départ)	8 37	10 44	4 23	8 43		7 3
Chacé-Varrains	8 47	10 52	4 29	8 49		7 9
Brézé-Saint-Cyr	9 11		4 37	8 56		7 17
Montreuil-Bellay	9 41	11 24	2 15	4 57	9 14	2 25
Thouars	10 17	11 57	2 44	5 51	9 40	2 52
Niort		3 58	4 30	8 42	4 40	5 20
Saintes			6 24	11 52	6 22	7 53
Bordeaux			9 52	4 18	9	11 13

BORDEAUX — SAUMUR — PARIS

STATIONS	Mixte		Expr.		Omn.	
	matin	soir	matin	soir	matin	soir
Bordeaux			5 40	8 20		3
Saintes			7 12	9 9	11 39	5 13
Niort	5 25	9 42	10 51	2 5	5 35	8 10
Thouars	8 35	6 5	12 12	12 45	1 35	4 15
Montreuil-Bellay	9 40	6 57		1 7	2 37	5 1
Brézé-Saint-Cyr	9 59	7 18			2 51	5 16
Chacé-Varrains	10 11	7 27			2 58	5 24
Nantilly (arrivée)	10 16	7 32			3 3	5 29
SAUMUR (Etat)						
(arrivée)	10 22	7 45	Mixte	3 13	5 42	10 3
(départ)		7 25	11 25		2 52	5 20
Nantilly (départ)	7 36	11 36		3 4	5 31	
SAUMUR (Orl.)						
(arrivée)	7 47	11 44	1 34	3 12	5 39	10 59
(départ)	7 57	11 54	1 39	3 16	5 43	11 7
Vivv	8 11	12 10		3 28	5 57	
Blou	8 20	12 19		3 36	6 6	
Vernantes	8 33	12 33		3 47	6 19	
Linières-Bouton	8 46	12 45		3 58	6 31	
Noyant-Méon	9 1	12 58		2 15	4 10	6 45
Château-du-Loir	10 22	2 4		2 55	5 22	7 58
Chartres	2 47	5 56	9 26	12 4		11 44
Paris	5 50	7 30	11 50	2 27		5 10

LIGNE D'ORLÉANS

NANTES — ANGERS — SAUMUR — TOURS — PARIS

STATIONS	Direct		Omn.		Expr.		Omn.	
	matin	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir
Nantes d.	10 47		8 25	8 52	12 7	3 10	3 10	7 35
Angers d.	2 14	6 30	10 27	12	2 57	5 10	5 20	9 35
La Ménitrie	2 47	7 10	10 49	12 37	3 42	5 35	6 10	10 1
Les Rosiers		7 19	10 56	12 46	3 52		6 23	
St-Clément		7 26		12 53	3 59		6 32	
St-Martin		7 33		12 59	4 7		6 41	
Saumur ar.	3 17	7 46	11 11	1 11	4 20	5 56	6 58	10 24
— dt.	3 22	7 52	11 16	1 15	4 31	5 59	7 3	10 30
Varennas		8 5	11 26	1 27	4 45		7 21	
Port-Boulet	3 46	8 20	11 35	1 38	5 1	6 16	7 39	10 50
Langeais	4 20	8 59	11 55	2 12	5 46	6 38	8 30	11 16
Tours arr.	4 59	9 42	12 33	2 51	6 35	7 24	9 54	11 48
Paris arr.	10 39		4 48	10 46	2 35	11 58		5 7

PARIS — TOURS — SAUMUR — ANGERS — NANTES

STATIONS	Expr.		Omn.		Omn.		Direct	
	soir	soir	soir	matin	matin	matin	soir	
Paris (départ)	9 25	11 45	11 75	12 45	11 20	11 20	12 20	
Tours (départ)	1 34	4 51	7 15	10 47	2 53	5 25	8 47	
Langeais	2 23	5 46	8	11 39	3 30	6 8	9 30	
Port-Boulet	2 45	6 18	8 39	12 11	3 50	6 43	10 7	
Varennas		6 29	8 51	12 22		6 54	10 19	
Saumur (arrivée)	3 2	6 40	9 4	12 33	4 5	7 6	10 32	
— (départ)	3 8	6 52	9 12	12 39	4 9	7 12	10 42	
Saint-Martin		7 6	9 26	12 51		7 25		
Saint-Clément		7 13	9 33	12 57		7 32		
Les Rosiers		7 21	9 41	1 4	4 25	7 39		
a Ménitrie	3 31	7 32	9 52	1 13	4 32	7 48	11 13	
Angers (arrivée)	3 57	8 21	10 41	1 54	4 57	8 32	11 53	
Nantes (arrivée)	5 55		1 51	5 38	6 46	12		

SAUMUR — LA FLÈCHE

STATIONS	matin		soir	
	matin	soir	matin	soir
Saumur	5 30	1 20	7 20	
Vivv	5 43	1 40	7 34	
Longué	5 55	2 1	7 48	
Jumelles	6 7	2 23	8 1	
Baugé	6 22	2 49	8 19	
Clefs	6 39	3 17	8 38	
La Flèche	6 52	3 35	8 52	

Les heures indiquées dans ces tableaux sont toujours les heures de départ, à moins d'indication contraire.